



TOUS EN GRÈVE LE 5 OCTOBRE 2021

Depuis plus d'un an et demi, les fonctionnaires et agents territoriaux sont aux avant-postes pour maintenir un service public de qualité, en dépit des conditions sanitaires, de multiples contraintes et injonctions contradictoires. Pour autant, ils ne peuvent plus tout accepter : destruction du statut de la Fonction publique, passage forcé aux 1607 heures, restrictions du droit de grève, lignes directrices de gestion de l'austérité, sous-effectifs, remise en cause des services publics, retour de la « contre-réforme » des retraites et menaces contre notre régime, la CNRACL...

Les raisons de la colère ne manquent pas!

Nous réaffirmons notre opposition à la « Loi de transformation de la Fonction publique ». Cette dernière va encourager et accentuer la précarité avec des contrats à durée déterminée non renouvelables, ne permettant ni l'accès au CDI, ni à la titularisation. Les différents outils dits « de ressources humaines » contenus dans cette loi, comme la rupture conventionnelle ou le détachement d'office, pourraient être utilisés pour pousser les fonctionnaires à quitter la Fonction publique. Sinon de les obliger à suivre leurs missions concédées au secteur privé.

Cette loi réduira aussi les capacités des organisations syndicales à défendre collectivement les droits des agents publics, en termes de carrière, de santé et de sécurité au travail par l'affaiblissement des Commissions administratives paritaires (CAP) et la suppression des Comités d'hygiène, santé et conditions de travail (CHSCT).

D'autre part, les atteintes au droit de grève ont pour but d'empêcher les agents de lutter contre la pénurie de moyens et de personnel. Nous voulons agir et ne pas nous laisser museler.

Dans de nombreuses collectivités, des agents se mobilisent contre l'augmentation du temps de travail ou la précarité grandissante, pour l'amélioration des conditions de travail. Comme eux, refusons le « vol de congés » par l'augmentation du temps de travail, au prétexte d'un alignement à 1607 heures annuelles. Cela pendant que les agents territoriaux voient leurs conditions de travail se dégrader et leurs arrêts de travail augmenter, sur fond d'explosion du chômage. L'heure est à la répartition du travail entre tous et donc à la baisse du temps de travail sans baisse de salaire.

Enfin, depuis le 5 août 2021, avec la mise en application de la loi « relative à la gestion de la crise sanitaire », le passe sanitaire fait partie de notre quotidien. Nous nous opposons à ce que la situation sanitaire soit utilisée par le Gouvernement et le patronat pour accélérer la remise en cause des droits et des acquis des salariés. Nous nous opposons également à toute sanction ou exclusion de salariés, au motif de la non-présentation du passe sanitaire. Il faut renforcer l'accès à la santé, les moyens de l'hôpital public et de la médecine du travail. Il est clair qu'il s'agit là d'une opportunité supplémentaire, donnée par le Gouvernement aux employeurs publics, pour réorganiser et remanier les services de la façon la plus arbitraire qui soit. Nous dénonçons cette loi et en demandons son abrogation.

**MARDI 5 OCTOBRE, départ collectif en car
pour rejoindre la manifestation parisienne**

à 14 h, place de la République

rendez-vous à 12 h 30 devant PPG, au 84, rue Salvador Allende

ou 13 h, devant la mairie de Bezons

Sur réservation au 06 42 61 15 19



RASSEMBLONS-NOUS TOUS

MARDI 5 OCTOBRE

A 8 H30 DEVANT LA MAIRIE

POUR DIRE STOP ET REFUSER DE CONTINUER DE TRAVAILLER DANS DES CONDITIONS DÉGRADÉES.



À BEZONS, REFUSONS LA DÉGRADATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET AGISSONS COLLECTIVEMENT POUR DEMANDER À MADAME LA MAIRE :

- De remplacer tous les départs et postes vacants pour ne pas pénaliser les usagers et mettre en difficultés les collègues restants en les démotivant (plus de 70 postes vacants) ;
- De titulariser les agents contractuels et arrêter la précarisation ;
- De stopper les divers contrats avec des sociétés privées, ouvrant la porte à la privatisation de certains services ;
- Le maintien de tous les jours congés et refuser l'application des « 1607 heures » soit pour les agents de la Ville, le vol de 10 jours !
- La tenue des séances de CAP non réunies depuis décembre 2020,
- De revenir sur sa décision unilatérale de réouverture de l'hôtel de ville le samedi et d'ouvrir une réelle discussion sur l'amélioration des conditions de travail avec tous les agents d'accueil ;
- Le recrutement en urgence d'un agent de prévention (ACMO) permettant d'avoir un vrai référent sur les questions de sécurité et de conditions de travail ;
- D'exiger des visites médicales d'embauche et de suivi ;
- La revalorisation du RIFSEEP, des aides sociales, de la part mutuelle et prévoyance ;
- D'organiser des exercices d'évacuation ou anti-intrusion dans les bâtiments municipaux concernés et de respecter des règles de sécurité, ainsi que la formation des agents ;
- De remettre en place le télétravail et d'établir rapidement la charte ;
- De ne pas sanctionner les agents n'ayant pas le passe sanitaire (...)

Pour toutes ces raisons, nous appelons à une journée de grève et de mobilisations, MARDI 5 OCTOBRE 2021, afin que les agents de la municipalité de Bezons puissent porter haut et fort, leurs revendications légitimes.

RDV À 8H30 DEVANT LA MAIRIE DE BEZONS